

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 juin 2008  
(convocation du 16 juin 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45  
M. DUPRAT Christophe à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 30  
M. GAUTE Jean-Michel à M. CAZENAVE Charles  
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 30  
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude  
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT J-Jacques à partir de 11 h 30  
M. BAUDRY Claude à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30  
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS à partir de 11 h 30  
M. COUTURIER J-Louis à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30  
M. CHARRIER Alain à M. GUILLEMOTEAU à partir de 11 h 30  
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan  
M. DAVID J-Louis à M. GAUZERE J-Marc à partir de 11 h 15  
M. DELAUX Stéphan à Mme. DESSERTINE Laurence  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme BOST Christine à partir de 11 h 30  
M. DUPOUY Alain à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia  
Mme EWANS M-Christine à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 30

M. FAVROUL J-Pierre à M. SEUROT Bernard à partir de 10 h 30  
M. FAYET Guy à M. GARNIER Jean-Paul  
M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis  
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel  
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 11 h 30  
M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain à partir de 11 h 00  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
Mme PARCELIER Muriel à Mme SAINT ORICE Nicole jusqu'à 11 h 15  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. REIFFERS Josy à M. BRON J-Charles à partir de 10 h 30  
M. ROBERT Fabien à M. CAZABONNE Didier  
M. SAINTE MARIE Michel à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 30  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10 h 45  
M. TRIJOLET Thierry à Mme DELTIPLE Laurence à partir de 11 h 30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**BORDEAUX - Société Anonyme d'HLM DOMOFRANCE - Acquisition  
amélioration d'un immeuble comprenant 5 logements collectifs locatifs et situé  
46, cours d'Albret - Emprunts principaux de 460.000 € et 203.000 € - Garantie -  
Autorisation**

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Société Anonyme d'HLM DOMOFRANCE a formulé une demande tendant à l'octroi de la garantie de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour deux emprunts principaux de 460.000 € et 203.000 €, à contracter auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise et destinés à financer respectivement l'acquisition et l'amélioration d'un immeuble comprenant 5 logements collectifs locatifs et situé 46, cours d'Albret à Bordeaux.

Nous vous demandons en conséquence, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir répondre favorablement à cette requête, et si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté Urbaine,

- Vu la demande précitée formulée par la Société Anonyme d'HLM DOMOFRANCE ;
- Vu l'article 221.19.2 du Code monétaire et financier ;
- Vu les articles L 2252.1 et L 2252.2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'article 2298 du Code Civil ;

## DELIBERE

**ARTICLE 1** : La Communauté Urbaine de Bordeaux accorde sa garantie à la Société Anonyme d'HLM DOMOFRANCE pour le remboursement de deux emprunts principaux de 460.000 € et 203.000 €, que cet organisme se propose de contracter auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, en vue de financer respectivement l'acquisition et l'amélioration d'un immeuble comprenant 5 logements collectifs locatifs et situé 46, cours d'Albret à Bordeaux.

**ARTICLE 2** : Les caractéristiques des Prêts Locatifs Sociaux (PLS) consentis par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise sont actuellement les suivantes :

PLS Acquisition : 460.000 €

- durée du prêt : 50 ans
- durée du préfinancement : 0 à 1 an
- périodicité des échéances : annuelle
- taux d'intérêt actuariel annuel : 4,63 % (index Livret A)

PLS Amélioration : 203.000 €

- durée du prêt : 30 ans
- durée du préfinancement : 0 à 1 an
- périodicité des échéances : annuelle
- taux d'intérêt actuariel annuel : 4,63 % (index Livret A)

**ARTICLE 3** : La garantie de la Communauté Urbaine de Bordeaux est accordée pour la durée totale des prêts, soit 1 an de préfinancement suivi d'une période d'amortissement de 50 ans et 30 ans, à hauteur des sommes de 460.000 € et 203.000 €, majorées des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période.

**ARTICLE 4** : Au cas où l'organisme susmentionné, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Communauté Urbaine de Bordeaux s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple demande du prêteur, adressée par lettre-missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

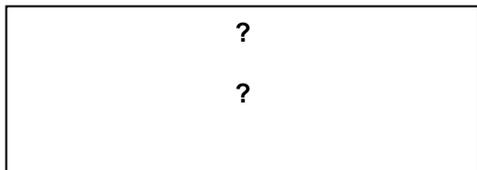
**ARTICLE 5** : Le Conseil de Communauté s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

**ARTICLE 6** : Le Conseil autorise Monsieur le Président de la Communauté à signer, en tant que garant, les contrats de prêts et les éventuels avenants qui seront passés entre la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise et la Société Anonyme d'HLM DOMOFRANCE, ainsi que la convention de garantie.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. DAVID Y. s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2008,



Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. LUDOVIC FREYGEFOND